

- Tombola gratuite, organisée lors du marché de Gières, le mercredi 6 octobre 2021
- Lots attribués : 97 bons d'achats d'un montant de 10 € à valoir chez les commerçants du marché participant à l'opération et répartis comme suit :

	Enseigne	Nombre de bons cadeaux
1.	Fromages de chèvre "La ferme des Maquis"	12
2.	Boulangerie "La Tourte de Besse"	12
3.	Fromages et charcuteries "Diaferia"	25
4.	Traiteur espagnol et italien "Cincuenta/Cinquanta"	5
5.	Miel de l'apiculteur Vincent Cellauro	12
6.	Pâtisseries orientales "Fariza Chabane"	7
7.	Légumes bio de la ferme "Le Lorient" 38	12
8.	Poissonnerie Gauthier	12
TOTAL		97

- Un ticket de participation est remis pour un minimum de 10 € d'achats chez un commerçant participant (plusieurs bulletins possibles si ce montant est atteint chez plusieurs commerçants)
- Sur chaque ticket le client participant doit renseigner : nom, prénom et adresse postale
- Après avoir été remplis, les tickets sont à remettre dans l'urne située sur le stand de l'association "l'Incongrue"
- Le tirage au sort des gagnants des bons cadeaux sera effectué à la date du lundi 11 octobre, en mairie de Gières, en présence d'un représentant de l'association "l'Incongrue" et d'Isabelle Béréziat, adjointe au maire.
- Les noms des gagnants des bons cadeaux seront affichés sur le stand de l'association "l'Incongrue" lors du marché du mercredi 13 octobre 2021, puis lors des marchés ultérieurs
- Les bons seront à retirer par les gagnants lors des marchés des 13, 20, 27 octobre et des 3, 10, 17 et 24 novembre sur le stand de l'association "l'Incongrue" puis à l'accueil de la mairie de Gières à compter de cette date.
- Les bons cadeaux devront être utilisés au plus tard lors du marché du 29 décembre 2021, après lequel ils cesseront d'être valides